



**1^{re} assemblée spéciale du Conseil d'administration,
le mercredi 22 octobre 2025, à 20 h
au Centre communautaire de la Pointe-de-Sainte-Foy
Salle RC15
965, rue Valentin**

SONT PRÉSENT.E.S :

M.	Réal Jean	Président
M.	François Monnou	Secrétaire
M ^{me}	Diana Polovei	Trésorière
M.	Daniel Laporte	Administrateur
M.	Jean-Luc Lavoie	Administrateur

SONT ABSENT.E.S :

M ^{me}	Valérie Poirier	Administratrice
M.	Paul-André Proulx	Administrateur
M ^{me}	Rosalie Tohoue	Administratrice
M ^{me}	Anne Corriveau	Conseillère municipale, district de la Pointe-de-Sainte-Foy

II Y A QUORUM

EST ÉGALEMENT PRÉSENTE :

M ^{me}	Éloïse Gaudreau	Conseillère en consultations publiques, Service des relations citoyennes et des communications
-----------------	-----------------	--

Cette assemblée spéciale est demandée par Réal Jean, Diana Polovei et Daniel Laporte le 22 octobre, à la suite de l'assemblée ordinaire pendant laquelle il n'y avait pas quorum.

L'horaire mentionné dans le procès-verbal est celui prévu dans l'ordre du jour et ne reflète pas nécessairement l'horaire réel de la séance.

- | | |
|---|----------------|
| 1. Ouverture de l'assemblée | 20 h 00 |
| Réal Jean ouvre l'assemblée à 20 h 00. | |
| 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour | 20 h 01 |
| - Le seul point à l'ordre du jour est Affaires internes - trésorerie | |
| 3. Affaires internes | 20 h 02 |
| • Trésorerie | |
| - Paiement pour le registaire des entreprises (Date limite pour la mise à jour le 15 novembre prochain. Il faut ajouter François Monnou.) | |
| - Paiement pour les frais de rédaction du procès-verbal. | |
| - Remboursement des frais de stationnement pour la rencontre des présidents de quartier avec la Caisse de dépôt de juin à Réal Jean. | |

RÉSOLUTION CQPSF-25-CA-38

Sur proposition de Diana Polovei, appuyée de François Monnou, il est résolu d'autoriser un paiement ne dépassant pas 60\$ pour la mise à jour du registaire des entreprises.

Adopté à l'unanimité

RÉSOLUTION CQPSF-25-CA-39

Sur proposition de Diana Polovei, appuyée de Daniel Laporte, il est résolu d'autoriser le paiement de 150\$ pour la rédaction du procès-verbal d'octobre. Un virement de 150\$ sera effectué par la trésorière pour payer la secrétaire de soutien, M^{me} Martine Gagnon.

Adopté à l'unanimité

RÉSOLUTION CQPSF-25-CA-40

Sur proposition de Daniel Laporte, appuyée de Diana Polovei, il est résolu d'autoriser le paiement de 23,86\$ pour des frais de stationnement à Réal Jean. Un virement sera effectué par la trésorière.

Adopté à l'unanimité

- | | |
|-------------------------|----------------|
| 4. Levée de l'assemblée | 20 h 10 |
|-------------------------|----------------|

L'assemblée spéciale est levée à 20 h10.

Procès-verbal rédigé par M^{me} Martine Gagnon, révisé par François Monnou et Réal Jean.

Réal Jean, président

François Monnou, secrétaire